

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 10 (1901)
Heft: 51

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Erscheint
• • • Samstags

Abonnement:

Für die Schweiz:
3 Monate Fr. 2.—
6 Monate „ 3.—
12 Monate „ 5.—

Für das Ausland:
3 Monate Fr. 3.—
6 Monate „ 4.50
12 Monate „ 7.50

Vereins-Mitglieder
erhalten das Blatt
gratis.

Inserate:

7 Cts. per 1 spaltige
Millimeterzeile oder
deren Raum. — Bei
Wiederholungen
entsprechend Rabatt.
Vereins-Mitglieder
bezahlen 3 1/2 Cts.
netto per Milli-
meterzeile oder
deren Raum.



Organ und Eigentum des

Schweizer Hotelier-Vereins

10. Jahrgang | 10^{me} Année

Organe et Propriété de la

Société Suisse des Hoteliers

Paraissent
• • • le Samedi

Abonnements:

Pour la Suisse:
3 mois Fr. 2.—
6 mois „ 3.—
12 mois „ 5.—

Pour l'Étranger:
3 mois Fr. 3.—
6 mois „ 4.50
12 mois „ 7.50

Les Sociétaires
reçoivent l'organe
gratuitement.

Annonces:

7 Cts. par millimètre-
ligne ou son espace.
Rabais en cas de ré-
pétition de la même
annonce.

Les Sociétaires
payent 3 1/2 Cts.
net par milli-
mètre-ligne
ou son
espace.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel * TÉLÉPHONE 2406 * Rédaction et Administration: Sternengasse No. 21, Bâle.

Mitglieder-Aufnahmen.
Admissions.

Hr. Alfred Hauser, Mithesitzer des Grand Hotel
und Kurhaus Müren (persönliches Mitglied).

Offizielle Nachrichten.

Nouvelles officielles.

Neujahrsglückwünsche.

Seit Jahren hat sich unter unsern Mitgliedern
die praktische Sitte eingebürgert, sich durch
Leistung eines freiwilligen Beitrages an die
Fachliche Fortbildungsschule von den cere-
monieellen Neujahrsglückwünschen zu enthalten.
Wir laden nun unsere Herren Kollegen auch
dieses Jahr ein, zu gleichem Zwecke einen
beliebig grossen oder kleinen Betrag zu Gunsten
oben genannter Schule, welche diesen Herbst ihren
neunten Kurs begonnen hat, an die Redaktion
der „Hotel-Revue“ in Basel einzusenden.

Die Spender werden im Organ veröffentlicht
und betrachten sich diese damit von der Versen-
dung von Neujahrsglückwunschkarten entbunden.

Ouchy, den 30. November 1901.

Schweizer Hotelier-Verein,

Der Präsident:

J. Tschumi.

Souhaits de Nouvelle-Année.

Depuis nombre d'années nos Sociétaires se
sont accoutumés à se libérer de l'usage céré-
monieux des félicitations du Jour de l'An
moyennant le versement volontaire d'un montant
quelconque à l'École professionnelle. Cette an-
née également nous croyons devoir inviter nos
chers collègues à bien vouloir envoyer à la ré-
daction de l'„Hotel-Revue“ toute somme qu'il
leur plaira d'offrir en faveur de cette pratique
institution qui a ouverte cet automne son neu-
vième cours.

Les noms des donateurs seront publiés dans
l'organe et ces derniers peuvent, grâce à leur
subside, se regarder comme exonérés de l'échange
de cartes de félicitations à l'occasion du re-
nouveau de l'année.

Ouchy, le 30 Novembre 1901.

Société Suisse des Hoteliers,

Le Président:

J. Tschumi.

Die Redaktion glaubt im Sinne aller Mit-
glieder zu handeln, wenn sie in erster Linie
denjenigen Herren, die als Lehrer ihre Zeit und
Kenntnisse in den Dienst der Fachschule stellen,
als von den Neujahrsglückwünschen entbunden
aufruft, auch wenn sie nicht noch ihr besonderes
Scherlein beisteuern. Ihnen verdankt die Schule
ihre Zustandekommen und ihre gedeihliche Ent-
wicklung, also mehr als mit einigen Ziffern
ausgedrückt werden könnte.

Es sind dies die Herren:

Tschumi J., Hotel Beau-Rivage, Ouchy.
Müller John, Hotel d'Angleterre, Ouchy.
Rauch A., Hotel du Grand Pont, Lausanne.
Schmidt J. A., Hotel Beau-Site, Lausanne.

Bis zum 30. November eingegangene Beiträge:

Sommes versées jusqu'au 30 Novembre:

Hr. Balzari F., Hotel Métropole, Mailand . . . Fr. 20
„ Elwert F., Hotel Grande Bretagne, Mailand . . . 20
„ Erne M., Hotel Schröder, Basel . . . 10
„ Flück C., Hotel Drei Könige, Basel . . . 20
„ Otto P., Hotel Victoria, Basel . . . 20

Bis zum 7. Dezember eingegangene Beiträge:

Sommes versées jusqu'au 7 Décembre:

Mr. Arnold J., Hôtel de la Mer de Glace,
Chamonix . . . Fr. 10
Hr. Berner F., Haldenhof, Luzern . . . 20
Mr. Bertolini L., Hôtel Europa, Mailand . . . 20
Hr. Bon A., Hotel Rigi-First, Rigi-First . . . 15
Mme. Cassani-Daniotti, Hôtel Métropole, Como
Hr. Döpfner J., Hotel St. Gotthard, Luzern . . . 20
MM. Fanciola Frères, Hôtel Métropole, Locarno
Hr. Haefeli Gebr., Hotel Schwaben, Luzern . . . 20
Hr. Heim G., Hotel National, Strassburg . . . 20
Frau Hirschy Wwe., Hotel Interlaken, Interlaken
Hr. Kraft & Söhne, Hotel Bernerhof, Bern . . . 15
„ Landgraf & Gaug, Hôtel Bellevue au Lac,
Lugano . . . 20
Mr. Schwarz Ch., Hôtel Suisse, Cannes . . . 10
Hr. Zureich P., Insel-Hotel, Konstanz . . . 20

Bis zum 14. Dezember eingegangene Beiträge:

Sommes versées jusqu'au 14 Décembre:

Mr. Appert E., Hôtel du Lac, Neuchâtel . . . Fr. 15
MM. Balli & Cie., Grand Hôtel, Locarno . . . 10
Mr. Breuer J., Hôtel Royal, Gènes . . . 10
Degenmann L., Hôtel du Chatelard, Clarens
Hr. Ekli A., Hotel Waage, Baden . . . 20
Hr. Elkes A., Hôtel Bellevue, Neuchâtel . . . 10
„ Esser F., Cataract Hôtel, Assouan . . . 5
Hr. Eichenberger F., Hotel Montfort, Brez
Mr. Freudweiler J., Grand Hôtel, Villars/Ollon
und Hôtel d'Alsace et Lorraine, Cannes
Hr. Glarner F., Bad Stachelberg, Lintthal . . . 15
Grand Hotel National A.-G., Luzern . . . 15
Hr. Hry-Tanner K., Hotel Plauen, Einsiedeln
„ Huber-Müller J., Hotel Krone, Solothurn
„ Jäkl G., Hotel Tamina, Ragaz . . . 15
„ Kienberger J., Hotel Quellenhof, Ragaz . . . 10
„ Kopschitz O., Hotel Victoria, Grindelwald
„ Maurer J., Hôtel du Nord, Interlaken . . . 10
Mr. Menge H., Villa Arverni, Cannes . . . 20
Hr. Moecklin E., Hôtel Baur en Ville, Zürich
Hr. Neubrand J. A., Hôtel Continental . . . 10
Hr. Neukom H. R., Pension Thivoli, Luzern
Hr. Obermayer Ch., Hotel Hof Ragaz, Ragaz . . . 10
„ Oetelchläger W., Hotel Stauffhof, Zürich
„ Oeschwald M., Hotel Strela, Davos-Platz
HH. Osswald & Cie., Hotel Bellevue, Bern . . . 20
Hr. Riedl G., Hotel Rigi, Luzern . . . 10
Hr. Riedel M., Hôtel du Lac, Yverdon . . . 10
Hr. Rüdweg A., Hotel Victoria, Luzern . . . 15
„ Roland H., Buffet Bellinzona . . . 10
HH. Rochedieu-Segesser & Cie., Schweizerhof,
Neuchâtel . . . 20
Mr. Schlenker F., Hotel Victoria, Genève . . . 20
HH. Seibel & Kohl, Hotel Alpenrose,
St. B. atenberg . . . 20
„ Spatz J., Grand Hôtel, Milan . . . 20
„ Stettler G., Hôtel de la Gare, Biel . . . 10
Hr. Strohl G., Hotel Balance, Basel . . . 10
Mr. Sutterlin H., Hôtel Bellevue, Genève . . . 10
Hr. Wally A., Grand Hotel Magglingen . . . 10
„ Zähringer Ad., Hotel Balance, Luzern . . . 15
„ Ziltnerli J., Hotel Beau-Rivage, Luzern . . . 10
„ Zingg J. G., Hotel Monopol A.-G., Luzern . . . 15

Bis zum 21. Dezember eingegangene Beiträge:

Sommes versées jusqu'au 21 Décembre:

Hr. Ammann Ch., Grand Hotel, Arosa . . . Fr. 20
Hr. Armleder A.-R., Hôtel Richemond, Genève
HH. Boller J., Söhne, Hotel Victoria, Zürich
Hr. Bossard-Ryt J., Kuranstalt Felsenegg,
Zuggerberg . . . 10
„ Brenn A., Direktor, Kurhaus Passugg
„ Bucher-Durrer, Hotels Bürgenstock und
Europe, Luzern . . . 20
Mr. Cornut O., Hôtel Clerc, Martigny
Hr. Dietzschy J. V., Hôtel des Salines, Rheinfelden
„ Eggmann F., Direktor, Bad- und Kur-
anstalt Weissenburg . . . 10
„ Fellmann A., Hotel Hirschen, St. Gallen
HH. Frei & Neubauer, Hotel Frei Davos-Platz
und Neues Sanatorium Davos-Dorf . . . 20
Hr. Giger J., Hôtel du Lac, St. Moritz-Bad
Société du Grand Hôtel, Territet (L. Bossi,
directeur) . . . 20
Mr. Gimpert E., Hôtel de l'Observatoire
„ St. Cergues et Hôtel de Cimiez, Nice . . . 10
Hr. Haller E., Hôtel des Alpes & Terminus
Neuchâtel . . . 20
„ Hauser Alfred, Grand Hôtel, Neapel . . . 25
„ Helmsauer J. F., Hotel Beau-Rivage und
Continental, Lugano . . . 10

Uebertrag Fr. 1135

Uebertrag Fr. 1135

Hr. Hornbacher G., Hotel Engadinerhof und
Hotel Albul, St. Moritz-Bad . . . 10
HH. John Gebr., Hotel Spiez, Spiez . . . 10
Hr. Kaiser L., Hotel Anker, Rorschach . . . 10
„ Kirschner L., Hotel Steinhof, Chur . . . 20
„ Kraft G., Grand Hotel, Florenz . . . 15
„ Landsee Carl, Hotel Tirol, Innsbruck . . . 20
MM. Lippert & Fiorini, Hôtel Savoie, Genua
Hr. Mader R., Hotel Walhalla, St. Gallen . . . 15
„ Mahler R., Waldstätterhof-Savoy-Hotel,
Luzern . . . 10
„ Mathis C., Hotel de la Ville de Paris,
Strassburg . . . 20
„ Matti J., Hôtel des Alpes, Interlaken . . . 10
Frau May B., Stadthof, Luzern . . . 10
Mr. Morlock H., Hotel de Suède & Hotel de
Berne, Nice . . . 10
Hr. Moser H., Direktor Bad Schinznach und
Hotel Prince de Galles et Riviera
Palace, Cannes . . . 10
Frau Wittwe Müller G., Restaurant Bad,
Bahnhof, Basel . . . 10
Hr. Mützenberg A., Hotel Schonegg, Spiez . . . 10
„ Odermatt M., Hotel Terminus, Engelberg
„ Oesch-Müller J., Hotel Jungfraublick,
Interlaken . . . 20
„ Reber A., Hotel Reber au Lac, Locarno
„ Riesen A., Hotel Bielerhof, Biel . . . 10
Mr. Sailer Ch., Hôtel de la Poste, Genève
Hr. Schieb J., Bahnhof-Buffer, Bern . . . 10
A.-G. Hotel Schweizerhof, St. Moritz-Dorf,
(Ad. Angst, Direktor) . . . 10
MM. Seiler Alex. & frères, Hotels Seiler,
Zermatt . . . 20
Hr. Seiler J., Hotel Glacier du Rhône, Gletsch
„ Speth W., Hotel Bayrischer Hof, Lindau
„ Sutter C., Direktor, Hotel Rigi-Kaltbad
und Palast-Hotel Mailand . . . 10
„ Sutter Th., Grand Hôtel, Chamonix . . . 10
Hr. Theiler-Eberle M., Grand Hôtel, Axenstein . . . 20
„ Wobke G., Hotel Central, Basel . . . 10
Mr. Ziegler W., Hotel Trois Rois, Vevey . . . 10

Fr. 1517.50

Jahreswechsel und Fachschule.

Es sind nun neun Jahre her, dass der Verein
angefangen hat, gegen die Versendung von
Gratulationskarten anlässlich des Jahreswechsels
einen Weg einzuschlagen, der sich nicht nur
als geeignet erwiesen, dieser zur Unsitte
angelegentlich Gewohnheit zu steuern, sondern
auch gleichzeitig einem guten Werke die Thüre
öffnete, wir meinen die Ablösung der Gratula-
tion durch Entrichtung eines beliebigen Bei-
trages an die vom Verein gegründete und in
so ausgezeichnete Weise prosperierende Fach-
schule in Ouchy.

Bis anhin hat dieses Institut mit dem je-
weiligen Zuschuss der Neujahrsgelder, dank
sparsamer Leitung, sich selbst erhalten können.
Seit der Gründung der Schule sind derselben
an Neujahrbeiträgen zugeflossen:

Neujahr	1893	Fr.	1895	1896	1897	1898	1899	1900	1901
	835		955	1055	1335	1650	1897	2107	2367
									2552

Wie aus diesen Zahlen ersichtlich, ist die
Beteiligung an diesem guten Werke mit jedem
Jahre gestiegen und wollen wir gerne hoffen,
dass dieses Jahr hinter seinen Vorgängern nicht
zurücksteht, sondern im Gegenteil, dieselben
übertrifft und damit neuerdings bewiesen wird,
dass der Schule die nötigen Sympathien und
den ihr mit so grosser Liebe und Opferwillig-
keit vorstehenden Herren die verdiente Aner-
kennung auch weiterhin in vollstem Masse ge-
zollt wird.

Wir möchten daher alle diejenigen Mitglieder,
welche noch nicht an die Ablösung der Gratula-
tionen gedacht, ebenso höflich wie dringend
einladen, dem guten Beispiele ihrer Herren
Kollegen zu folgen.

Die Redaktion.

Madame la Musique et Monsieur
son Epoux

alias Knosp-Fischer à Berne, recommencent à
faire beaucoup parler d'eux parmi la gent hôte-
lière. Il ne se passe pas de jour, pour ainsi
dire, qui ne nous apporte, en cette matière, des
questions et des demandes d'avis, ou que nous
ne recevions une brassée de lettres échangées
entre M. Knosp et tel ou tel hôtel. Nous les
envoyons régulièrement à Berne, rejoindre au
Département fédéral de justice et police les
documents dont ce département a demandé le
dépôt à l'appui de la pétition de la Société
Suisse des hôteliers.

Selon toute prévision, ce n'est pas dans la
session actuelle des chambres fédérales que
cette pétition pourra être discutée, mais nous
espérons bien qu'elle sera dans celle du
printemps. C'est peut-être un bien: en effet,
nous voyons se produire ici et là des mouve-
ments tendant à appuyer l'initiative de la So-
ciété Suisse des Hôteliers; ainsi la Société des
aubergistes de la ville de Berne a décidé de
proposer à la Société suisse des aubergistes de
secondier énergiquement le mouvement relatif
aux droits, d'auteurs et d'adresser un mémoire
spécial au Conseil fédéral pour affirmer sa so-
lidarité avec notre Société.

On dirait presque que M. Knosp sent la fin
de son règne approcher, tant il fait d'efforts
pour réaliser encore, dans le court délai qui
lui reste peut-être, autant de conquêtes que
possible et conclure surtout des contrats à
longue échéance.

Quant aux moyens employés pour atteindre
ce but, leur choix n'importe guère à cet agent.
Ses correspondances fourmillent des arguments
les plus contradictoires. M. X., qui désirerait
consulter la liste des membres appartenant à
la société des auteurs, est renvoyé par lui à
une étude d'avocat fort éloignée, où cette liste
serait déposée; à M. Y. par contre, il déclare
carrement que la société n'a publié jusqu'à
présent aucune liste de ses membres. M. Knosp
se réfugie constamment derrière le comité de
la société, donne à croire que toutes ses dé-
marches lui sont imposées par ce dernier et
qu'il est de son devoir de sauvegarder les in-
térêts des sociétaires; néanmoins il trouve
moyen, sans reprendre haleine, de déclarer qu'il
n'a pas à s'inquiéter de savoir si tel auteur
fait partie ou non de la société. Les documents
recueillis dans le temps ont fourni un ensemble
de preuves si accablantes pour toutes les ac-
cusations élevées dans la pétition, y compris
celle de tentative d'escroquerie, qu'il est bien
permis d'espérer enfin une amélioration pro-
chaine.

Aussi n'aurions nous pas remis cette affaire
sur le tapis, si nous ne pensions pas, en pré-
sence des efforts que fait actuellement cet agent
pour trouver de nouvelles victimes de son ar-
bitraire, qu'il est indiqué de mettre nos socié-
taires en garde contre la conclusion de contrats
à longue échéance. Il sera toujours temps, pour
les propriétaires d'hôtels de saison surtout, de
voir au printemps prochain s'ils veulent entrer
en négociations; d'ici là, la question aura peut-
être fait un pas décisif. En tous cas, il n'y a
pas péril en la demeure.

Quelques mots sur la situation actuelle de
l'hôtellerie en Suisse.

(Correspondance).

De tous côtés l'on entend parler de syndi-
cats; après les ouvriers ce sont les maîtres
d'état, les coiffeurs, les pharmaciens, voire même
les théâtres qui se constituent en syndicats
pour sauvegarder leurs intérêts. Seuls les hôte-
liers paraissent ne pas comprendre le leur.